RDC : le rapatriement du corps d’Etienne Tshisekedi prévu le 12 mai

APA, 22 avril 2017 Kinshasha (RDCongo) - Le corps d'Etienne Tshisekedi sera rapatriÃ© en RDC le 12 mai prochain, a annoncÃ© samedi le secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral de lâ€™Union pour la dÃ©mocratie et le progrÃ¨s social (UDPS), Jean Marc Kabu Kabund, au cours dâ€™une confÃ©rence de presse Ã la permanence de ce parti Ã Limete, Ã Kinshasa. Jean Marc Kabund a indiquÃ© qu'aprÃ¨s avoir parcouru les diverses dispositions de la loi, l'UDPS et la famille du dÃ©funt ont dÃ©cidÃ© de son inhumation au sein de la permanence mÃªme du parti, dans la commune de Limete Ã Kinshasa.

A cet effet, lâ€™UDPS sollicite la sÃ©curisation des obsÃ¨ques par les forces de lâ€™ordre de la RDC ainsi que par la MONUSCO Â« conformÃ©ment Ã la rÃ©solution 2348 du conseil de sÃ©curitÃ© des Nations unies Â». Le corps de lâ€™ancie leader lâ€™UDPS, dÃ©cÃ©dÃ© le 1er fÃ©vrier dans la capitale belge des dâ€™une embolie pulmonaire, est gardÃ© dans une bruxelloise, le gouvernement congolais, son parti et sa famille biologique ne se mettant pas dâ€™accord sur le lieu de lâ€™inhumation. Apres avoir marquÃ© son accord pour lâ€™inhumation dans un carrÃ© spÃ©cial du cimetiÃ¨re de la Gombe d leader de lâ€™UDPS Etienne Tshisekedi, la famille du disparu sâ€™Ã©tait rÃ©tractÃ©e, occasionnant par ce fait lâ€™arrÃªt de dâ€™amÃ©nagement de ce site. Mgr GÃ©rard Mulumba, jeune frÃ¨re dâ€™Etienne Tshisekedi, avait affirmÃ© que la famille s rangÃ©e derriÃ¨re la position des militants de lâ€™UDPS qui estiment que Â« lâ€™endroit ne convient pas Â» pour lâ€™inhum figure historique de lâ€™opposition congolaise. Le gouvernement central avait, de son cÃ´tÃ©, pris acte du Â« dÃ©sir de la fam de reporter le rapatriement de la dÃ©pouille mortelle d'Etienne Tshisekedi et de retirer son acceptation initiale dâ€™un carrÃ© spÃ©cial du cimetiÃ¨re de la Gombe pour son inhumation Â». Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende a rappelÃ© dans un communiquÃ© que le gouvernement de la RÃ©publique, Â« avait dÃ©cidÃ© de prendre en charge toutes les dÃ©pens relatives aux obsÃ¨ques de l'ancien premier ministre. Il prenait le peuple congolais Ã tÃ©moin et notait que lâ€™exÃ©cutif Â« maintient toutefois son offre de facilitation d'inhumation sur le territoire de la RDC, conformÃ©ment aux textes lÃ©gaux et rÃ©glementaires en vigueur Â». Dâ€™aucuns estiment que lâ€™on sâ€™achemine Ã nouveau vers une nouvelle Ã©preuve d ce sujet. En effet, aprÃ¨s avoir envisagÃ©, un moment, dâ€™aller enterrer Etienne Tshisekedi dans son territoire dâ€™origine d Kabeya-Kamwanga, dans la province du KasaÃ¯ Oriental (centre de la RDC), sa famille biologique et lâ€™UDPS annoncent maintenant vouloir lâ€™inhumer au siÃ¨ge de ce parti Ã Limete, en pleine ville de Kinshasa. Or, le gouvernement de la RDC avait dÃ©jÃ exclu lâ€™option dâ€™enterrer Etienne Tshisekedi dans un Â« site urbanisÃ© habitÃ© Â». Selon le vice-Premier m ministre de lâ€™IntÃ©rieur, Emmanuel Ramazani Shadary, cette dÃ©cision Ã©tait prise pour ne pas violer les textes rÃ¨glemen lâ€™organisation des funÃ©railles en RDC. Â«Il nâ€™y a pas dâ€™autres endroits que le cimetiÃ¨re oÃ¹ lâ€™inhumation peut avait-t-il soulignÃ©.

Â

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});